

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

- Le rattrapage rapide de la moitié supérieure des pays de l'OCDE s'est poursuivi grâce à la vigueur de la productivité du travail. Néanmoins, l'utilisation de la main-d'œuvre reste relativement faible et la croissance de l'emploi potentiel a marqué le pas.
- Des progrès ont été accomplis dans les domaines de l'enseignement, grâce à la revalorisation des salaires des enseignants et à l'amélioration de l'éducation préprimaire, ainsi que de la réglementation des marchés de produits, grâce à la réduction de certains obstacles à l'entrepreneuriat. Il faut aller plus loin pour accroître la portée et améliorer l'efficacité des services publics de l'emploi ainsi que des programmes d'activation et de formation.
- Renforcer l'activation des demandeurs d'emploi, en particulier en matière de formation et d'aide à la recherche d'emploi, lever les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et favoriser une hausse du taux d'activité féminine permettrait de renforcer l'utilisation globale de la main-d'œuvre. Réduire les obstacles à la concurrence, en particulier dans les secteurs non manufacturiers, et améliorer les résultats des systèmes d'innovation et d'enseignement entraîneraient des gains de productivité.
- Des programmes d'activation et des politiques d'éducation plus inclusives réduiraient les inégalités de revenus en améliorant l'employabilité et l'intégration des groupes les plus vulnérables, en particulier des Roms et des jeunes. Ces dispositifs permettraient également de réduire le niveau relativement élevé des disparités de revenus entre régions.

Indicateurs de croissance

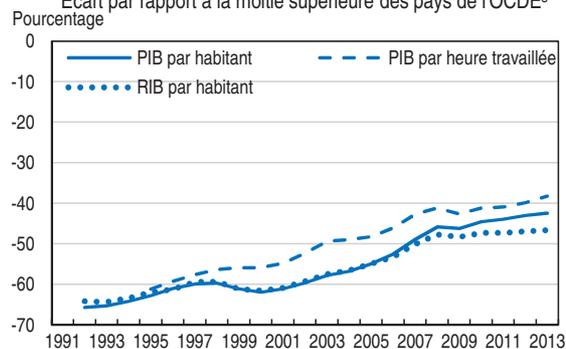
A. Taux annuels moyens de croissance tendancielle

En pourcentage

	2003-08	2008-13
PIB potentiel par habitant	4.8	1.9
Utilisation de la main d'œuvre potentielle	0.9	-0.8
dont: Taux d'activité	-0.2	-0.2
Taux d'emploi ¹	1.4	-0.7
Coefficient d'emploi tendanciel ²	-0.3	0.1
Productivité potentielle du travail	3.9	2.7
dont: Renforcement de l'intensité capitalistique	-0.6	0.3
Efficience du travail	4.3	2.2
Capital humain	0.2	0.2

B. La convergence du PIB par habitant et de la productivité s'est poursuivie

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE³



1. Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
2. Cette variable d'ajustement est intégrée dans la décomposition afin de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
3. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2005.

Source : Partie A : OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96 ; Partie B : OCDE, *Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité*.

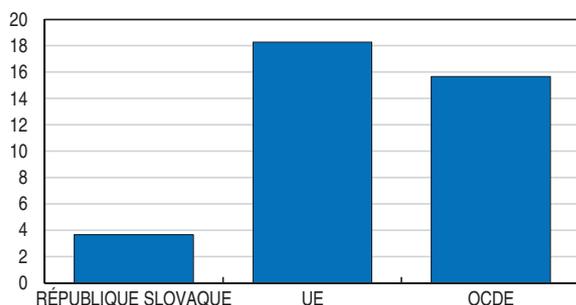
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933177945>

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Indicateurs de politique

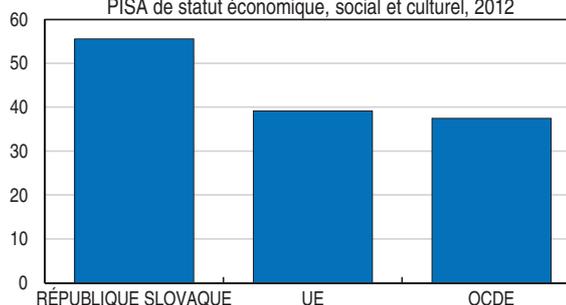
A. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail sont faibles

Dépenses publiques par chômeur, en pourcentage du PIB par habitant, 2012



B. La situation socioéconomique des élèves influe davantage sur leurs résultats que dans la plupart des autres pays de l'OCDE¹

Force du lien entre le score en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel, 2012



1. Coefficient estimé de la régression, pour chaque pays, des scores en compréhension de l'écrit obtenus par les élèves ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), par rapport à leur indice correspondant de statut économique, social et culturel (SESC).

Source : Partie A : OCDE, *Base de données sur les dépenses publiques au titre des programmes du marché du travail (PMT) et le nombre de participants aux PMT*, et *Base de données des Perspectives économiques* ; Partie B : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence (Volume II) – Offrir à chaque élève la possibilité de réussir*, PISA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933178379>

Priorités d'Objectif croissance 2015

Priorités fondées sur des indicateurs

Améliorer le financement, l'équité et l'efficacité du système d'enseignement. Les scores obtenus par les élèves slovaques dans le cadre des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE, et la transition de l'école à l'emploi se fait mal. La qualité médiocre de l'enseignement est associée à une faible égalité des chances, en particulier pour les enfants roms. Cela a des conséquences préjudiciables sur la productivité, l'utilisation de la main-d'œuvre et l'équité.

Mesures prises : des projets pilotes d'enseignement secondaire professionnel incluant une formation en entreprise (formation en alternance) ont été lancés en 2013. Une nouvelle loi sur l'enseignement et la formation professionnels est prévue pour décembre 2014. Les salaires des enseignants ont été revus à la hausse, mais demeurent parmi les plus faibles de la zone OCDE. Plusieurs écoles maternelles ont participé à des projets financés par l'Europe, destinés à favoriser l'intégration des enfants roms dans l'éducation préscolaire. Dans le cadre du budget de 2015 a été approuvée l'affectation de 5 millions EUR à l'extension ou à la reconstruction d'établissements d'éducation préscolaire.

Recommandations : étoffer les projets pilotes d'enseignement professionnel dans les établissements d'enseignement secondaire et développer les programmes d'enseignement supérieur professionnel. Publier régulièrement des informations sur le devenir professionnel des diplômés. Élargir la portée des droits de scolarité dans l'enseignement supérieur en les associant à des prêts remboursables en fonction des revenus futurs. Réduire l'inégalité des chances, en particulier pour les enfants roms, notamment en rehaussant leur taux d'inscription dans l'éducation préscolaire et en réduisant leur taux de fréquentation des établissements d'enseignement spécial.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Renforcer les mesures destinées à favoriser l'activation, la formation tout au long de la vie et la mobilité de la main-d'œuvre. La faible mobilité des travailleurs et le niveau élevé du chômage de longue durée pèsent à la fois sur l'utilisation de la main-d'œuvre et sur sa productivité.

Mesures prises : les réformes engagées en mai 2013 ont rationalisé les programmes actifs du marché du travail et fixé les conditions préalables à une meilleure prise en compte des besoins des usagers par les services publics de l'emploi (SPE). Le lancement d'un portail internet et la mise en place d'un système informatique de soutien administratif ont contribué à améliorer les capacités du SPE.

Recommandations : renforcer les ressources du SPE. Mettre en place des services individualisés d'aide à la recherche d'emploi. Renforcer les mesures de formation axées sur les chômeurs. Resserrer le champ d'application des programmes de travaux publics. Cibler les subventions salariales en faveur des jeunes sur les plus vulnérables. Encourager les travailleurs à se former tout au long de leur vie. Lever les obstacles au développement du marché du logement locatif privé, et supprimer progressivement les aides financières aux propriétaires occupants, telles que les prêts à taux d'intérêt bonifié.

Réduire les obstacles à l'activité féminine. Les femmes ayant de jeunes enfants se caractérisent par un faible taux d'emploi.

Mesures prises : la qualité des services d'éducation destinés aux enfants âgés de 3 à 6 ans s'est améliorée, mais l'accès aux services de garde d'enfants pour les moins de 3 ans reste un des plus limités des pays de l'Union européenne (UE).

Recommandations : développer l'offre de services de garde d'enfants de qualité et à prix abordable. Raccourcir la durée du congé parental. Supprimer les contre-incitations fiscales au travail qui s'exercent sur les deuxièmes apporteurs de revenus, notamment en réduisant l'abattement d'impôt relatif aux conjoints qui ne travaillent pas.

Autres grandes priorités

Améliorer l'environnement des entreprises et réduire les obstacles réglementaires à la concurrence. Les obstacles existants à la concurrence, les charges administratives et le manque d'efficacité du système judiciaire limitent la croissance de la productivité.

Mesures prises : l'instauration d'une procédure de « consentement tacite » et la création de guichets uniques en 2013 pour le traitement des notifications et des autorisations via internet ont simplifié le processus de création et le fonctionnement des entreprises.

Recommandations : reprendre le processus de cession des participations publiques restantes dans les industries de réseau. Renforcer la concurrence dans le commerce de détail et supprimer les obligations d'adhésion à des chambres des métiers dans les services professionnels, tout en maintenant les exigences requises en matière de qualifications professionnelles. Simplifier le respect des obligations fiscales et les procédures prévues pour les entreprises participant à des projets financés par les Fonds structurels de l'UE. Reprendre la lutte contre la corruption et améliorer l'efficacité du système judiciaire.

Améliorer le cadre du soutien à l'innovation. Le niveau peu élevé des dépenses de recherche-développement (R-D) et des activités d'innovation dans le secteur des

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

entreprises limite les capacités d'adoption de nouvelles technologies et entrave la croissance de la productivité.

Mesures prises : la Stratégie de spécialisation intelligente adoptée en novembre 2013 devrait favoriser la coopération entre les entreprises et le monde universitaire. L'initiative JEREMIE (destinée à apporter des financements aux petites et moyennes entreprises innovantes) s'est poursuivie sur la période de programmation 2014-20.

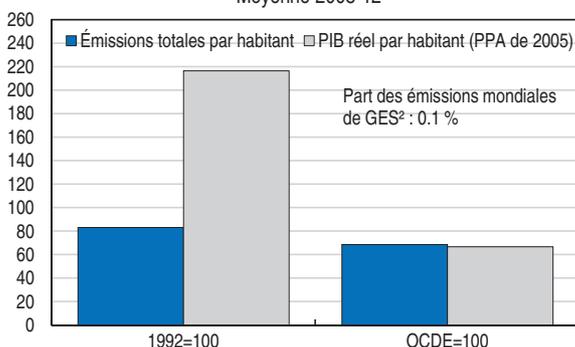
Recommandations : favoriser la coopération entre les établissements publics et privés de R-D, notamment par le biais de pôles d'activité. Encourager les activités de R-D des entreprises en mettant en place des crédits d'impôt en faveur de la recherche-développement. Continuer de promouvoir l'accès au capital-risque. Faciliter l'adoption de nouvelles technologies par les entreprises situées dans les régions à la traîne, notamment en mettant en place des chèques-innovation et en apportant des aides aux pôles d'activité locaux. Continuer de renforcer la culture numérique.

Priorité(s) de réforme ne figurant plus dans *Objectif croissance*

Dans le cas de la République slovaque, toutes les priorités d'action qui figuraient dans l'édition 2013 d'*Objectif croissance* ont été conservées.

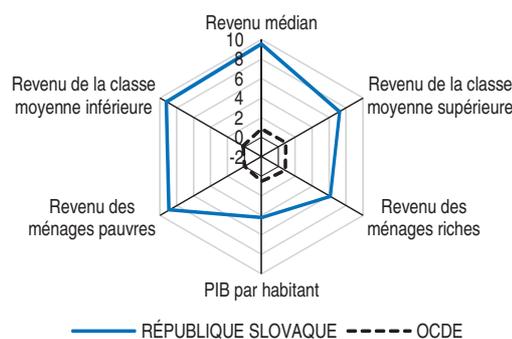
Au-delà du PIB par habitant : autres objectifs de l'action publique

A. Les émissions de GES par habitant sont inférieures à leur niveau de 1992
Moyenne 2008-12¹



B. Les revenus des ménages ont davantage augmenté dans la moitié inférieure de la distribution³

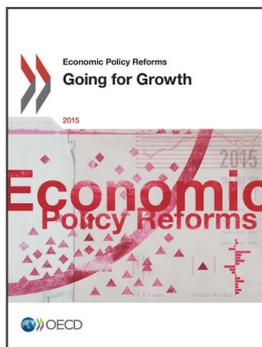
Taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible réel des ménages, 2005-11



1. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis le Chili, la Corée, Israël et le Mexique) est calculée suivant la même définition.
2. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
3. Le revenu des ménages est mesuré par segment de la distribution, à l'aide de revenus de référence qui sont calculés en accordant une importance variable à différents points de la distribution – de l'extrémité inférieure à l'extrémité supérieure de la distribution des revenus. Voir les notes méthodologiques qui figurent à la fin de ce chapitre pour en savoir plus sur le calcul du revenu des ménages par segment de la distribution.

Source : Partie A : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Partie B : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la distribution des revenus.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933178803>



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2015
Going for Growth

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/growth-2015-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « République Slovaque », dans *Economic Policy Reforms 2015 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2015-41-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.